



BENOIT HAMON  
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,  
CHARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 6 septembre 2012  
N° 096

## **Benoît HAMON a porté aujourd'hui devant l'intergroupe ESS du Parlement européen, puis auprès du commissaire Michel BARNIER, commissaire européen en charge du marché intérieur et des services, la vision française de l'économie sociale et solidaire**

Le ministre délégué à l'économie sociale et solidaire et à la consommation, Benoît HAMON, s'est rendu à Bruxelles le 6 septembre.

Le ministre a rencontré le commissaire européen Michel BARNIER. Lors de cet entretien, le ministre s'est félicité de l'inscription à l'agenda européen de l'initiative en faveur de l'entrepreneuriat social. Il a fait part de son intérêt pour les discussions en cours sur les nouvelles directives marchés publics.

- Concernant l'entrepreneuriat social, le ministre a rappelé deux orientations principales soutenues par la France : l'attachement à une conception large de l'entrepreneuriat social, qui ne doit pas être limitée à une économie de la réparation dédiée à un public en difficulté, mais qui englobe des activités économiques à fort potentiel d'innovation sociale.

Benoît HAMON a rappelé le soutien de la France à une amélioration du statut de la coopérative européenne, en sus de l'importance de la création d'un statut d'une mutuelle européenne.

- Sur les directives marchés publics en cours de discussion, le ministre a souligné l'intérêt renouvelé que la France attachait à la prise en compte des aspects sociaux dans les critères d'attribution des marchés, notamment par l'appréciation des conditions de production, l'assouplissement des conditions d'application du dispositif « marchés réservés » ainsi que son extension aux travailleurs défavorisés. Le ministre a rappelé que cette question constitue un sujet majeur pour le Gouvernement et une préoccupation partagée par les différents ministres intervenant dans le champ économique, notamment pour assurer la compétitivité des PME et des entreprises du secteur de l'ESS.

A l'invitation de l'intergroupe du Parlement européen sur l'Économie Sociale et Solidaire, le ministre est intervenu dans le débat sur « Économie sociale, croissance et emploi » animé par Marc TARABELLA, co-président de l'intergroupe.

A cette occasion, il a rappelé les grandes orientations politiques qu'il porte dans le cadre de son ministère, telles qu'il les a présentées dans sa communication en Conseil des ministres du 5 septembre 2012. Tout en insistant sur le fait que l'économie sociale et solidaire était partie prenante des politiques prioritaires pour l'emploi du Gouvernement français, telles la Banque publique d'investissement ou les emplois d'avenir, le ministre a rappelé la volonté politique du Président de la République et du gouvernement de placer au cœur de la stratégie de croissance de la France, le développement de ce modèle économique créateur d'emplois et de richesses, utile socialement et régi par des valeurs de partage et de gouvernance démocratique. Le ministre a également appelé de ses vœux à un travail intergouvernemental plus étroit au sein de l'Union Européenne en faveur de l'entrepreneuriat social pour mieux appuyer les initiatives de la Commission et du Parlement européen.

Enfin, Benoît HAMON a également rencontré Luigi BERLINGUER, rapporteur du Parlement européen sur le statut des mutuelles en Europe. Ce temps d'échange a permis au ministre de réaffirmer l'intérêt que la France porte à ce débat récemment remis à l'ordre du jour par la Commission européenne.

Contacts presse :

Cabinet de Benoît HAMON : Anne-Sophie de FAUCIGNY : 01 53 18 41 04

